



Toulouse, le 28 novembre 2014

*Section Midi-Pyrénées*



Des journalistes molestés et empêchés de travailler

## **Atteinte à la liberté de la presse et à la démocratie à la mairie de Montauban**

Ce mardi 25 novembre, lors d'une séance publique du conseil municipal de Montauban, plusieurs journalistes ont été pris à partie par les services de la municipalité.

C'est d'abord le fondateur et reporter du média participatif « Networkvisio » qui a été sommé de cesser de filmer les débats, qui n'étaient pourtant pas à huis clos. Alors qu'il était sorti de la salle et avait cessé d'enregistrer, il a ensuite été empêché de retourner en séance par les vigiles privés engagés par la municipalité avant d'être violemment expulsé par des policiers municipaux qui l'ont traîné au sol.

Deux journalistes de « La Dépêche du Midi » et de « Radio Totem » qui ont voulu filmer la scène ont eux aussi été empêchés de le faire. Le directeur général des services de la mairie de Montauban ayant sciemment et successivement jeté ou fait tomber leurs téléphones portables au sol.

Déjà, lors de la campagne électorale des municipales, des proches de Brigitte Barèges, maire UMP de Montauban, avaient menacé ou suivi des journalistes de « La Dépêche du Midi » qui en avaient fait part à la police nationale.

Pour le syndicat national des journalistes, première organisation de la profession, ces actes sont une nouvelle atteinte au droit des journalistes à exercer leur mission d'informer. Le SNJ les condamne d'autant plus fermement qu'ils ont été accompagnés de violence et se sont déroulés dans une enceinte où, généralement, doit s'exercer la démocratie.

Le SNJ tient à rappeler qu'aucun élu, aucune municipalité n'a le droit d'empêcher des journalistes d'exercer leur profession : la Constitution de la République française garantit l'indépendance et la liberté de la presse. Et le Conseil constitutionnel a également reconnu récemment aux journalistes une mission d'information particulière envers le citoyen, en toute indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs.

Le SNJ demande à Mme Barèges de faire cesser ces agissements contraires à la démocratie.

Le SNJ demande aux représentants de l'état d'intervenir avec fermeté pour faire respecter la liberté de la presse à Montauban qui ne saurait devenir une zone de non-droit de l'information.